

INSTITUT DE FRANCE

---

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

# PALMARÈS 2022



PARIS  
PALAIS DE L'INSTITUT  
MMXXII



## AVANT-PROPOS

*Depuis son origine, l'Académie attribue chaque année des prix qui récompensent les meilleurs travaux ou apportent une reconnaissance aux actions les plus méritoires. Elle le fait dans l'esprit qui fut celui des Conventionnels lorsqu'ils créèrent l'Institut de France : « Suivre [...] les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République » (Loi du 3 brumaire an IV).*

*Cette mission de reconnaître les talents et d'honorer les vertus civiques que lui a assignée le législateur, l'Académie l'a assumée grâce à la générosité des personnes qui lui ont fait confiance, en créant en son sein, par des dons ou par des legs, des fondations abritées.*

*Les objectifs ont varié en presque deux cents ans ; selon l'évolution de l'esprit public, mais aussi et surtout selon les parcours individuels des fondateurs qui ont apporté chacun à l'Académie des sujets de réflexion nouveaux qu'elle a accepté de faire siens. Ainsi, se côtoient de nombreux centres d'intérêt : de l'histoire des guerres mondiales et du management humaniste des entreprises à la défense de la beauté de la France, à la psychologie féminine ; de l'Outre-Mer à Taïwan, sans parler des secours attribués par l'Académie à des personnes en difficulté, qui n'apparaissent pas ici.*

*Mais, sur chaque sujet, les membres de l'Académie recherchent avec constance cette excellence, dont chacun des lauréats est l'illustration exemplaire.*

*Le palmarès est rendu public chaque année, au mois de novembre, sous la Coupole du Palais de l'Institut, à l'occasion de la séance publique annuelle de l'Académie.*

## *SUR PROPOSITION DE LA SECTION PHILOSOPHIE*

### **Bourse Marcelle Blum**

*Cette bourse annuelle est destinée à permettre à une agrégée de l'Université de faire des études de psychologie féminine.*

Attribuée à **Bernadette ROGÉ**, professeure émérite de psychologie à l'Université Toulouse - Jean Jaurès, pour ses travaux sur la détection précoce de l'autisme chez les bébés et l'observation d'un phénotype féminin de ce trouble du développement.

### **Prix Dagnan-Bouveret**

*Ce prix est destiné à favoriser les études de psychologie en attribuant un prix ou de toute autre manière, notamment en donnant des subventions soit à des expériences, soit à des publications.*

Attribué à **Yann COELLO**, professeur de psychologie cognitive à l'Université de Lille, pour ses travaux et publications de psychologie scientifique sur la perception et l'action humaines dans la perspective d'une « cognition incarnée ».

### **Prix Grammaticakis-Neumann**

*Ce prix annuel est destiné au meilleur travail scientifique compatible avec l'esprit de la philosophie pragmatique. Il est décerné alternativement par les sections Économie politique, Statistique et Finances, Morale et Sociologie, Philosophie.*

Attribué à **Philippe URFALINO**, pour son ouvrage *Décider ensemble – La fabrique de l'obligation collective* (Seuil).

*SUR PROPOSITION DE LA SECTION  
MORALE ET SOCIOLOGIE*

**Prix Émile Girardeau**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage ou mémoire ayant trait aux sciences économiques ou sociologiques.*

Attribué à **Stéphane PUJOL**, pour son ouvrage *Morale et sciences des mœurs dans L'Encyclopédie* (Honoré Champion).

**Prix Paul Vigné d'Octon**

*Ce prix biennal d'humanisme sociologique et littéraire est destiné à récompenser un auteur, médecin de préférence, ayant fait la preuve par ses écrits, son comportement professionnel ou sa vie courante d'un dévouement réel et tangible à la cause du progrès dans les rapports entre humains ou groupes d'humains.*

Attribué à **Emmanuel DELILLE**, pour son ouvrage *Une histoire comparée de la psychiatrie : Henri Ellenberger (1905 – 1993)* (Éditions Rue d'Ulm).

*SUR PROPOSITION DE LA SECTION  
LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE*

**Prix Charles Aubert – Droit**

*Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'État, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste et un prix à un historien.*

Attribué à **Anne JACQUEMET-GAUCHÉ**, pour son ouvrage *Droit administratif allemand* (Puf, Collection « Thémis »).

### **Prix Bonnefous**

*Ce prix est destiné à récompenser alternativement une œuvre qui aura contribué à alléger le poids de l'État sur les citoyens et une œuvre consacrée à la défense de l'homme et de son environnement. Ce prix est remis en alternance par la section Législation, Droit public et Jurisprudence et par la section Générale. En 2022, il récompense une œuvre qui aura contribué à alléger le poids de l'État sur les citoyens.*

Attribué à **Michael TUGENDHAT** et **Elizabeth de MONTLAUR MARTIN**, pour leur ouvrage *Les droits du genre humain : la liberté en France et en Angleterre (1159–1793)* (Société de législation comparée, collection « Sensus Iuris »).

### **Prix Choucri Cardahi**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage ou d'une œuvre dans son ensemble, écrite en langue française, ayant traité de façon particulièrement brillante un sujet de droit international, de philosophie du droit ou de morale. Il pourra également être décerné à toute personne morale ayant œuvré dans ces domaines.*

Attribué à **Abel QUENTIN**, pour son roman *Le Voyant d'Étampes* (Éditions de l'Observatoire).

### **Prix Lucien Dupont**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser toute personne qui, par une action quelconque, aura contribué ou tendu à contribuer à la suppression des sujétions ou formalités inutiles de caractère administratif ou judiciaire qui compliquent la vie des citoyens.*

Attribué à **Pierre-Olivier RIGAUDEAU**, pour sa thèse en droit public : *Le Rescrit*, soutenue à l'Université Paris Panthéon-Assas en 2020.

### **Prix Francis Durieux**

*Francis Durieux a donné, en 1926, une impulsion décisive aux Jurisclasseurs. Ce fut une révolution dans l'édition juridique, celle des feuillets mobiles, de la mise à jour*

*régulière des différents Traités qui voient alors le jour. Il devient en quelques années le premier éditeur juridique français. En créant, en 2003, un prix qui récompenserait des ouvrages utiles aux praticiens du droit, son fils souhaite perpétuer cette œuvre essentielle de mise à disposition de tous des ressources juridiques.*

Attribué à **Louis-Marie SAVATIER**, pour sa thèse en droit des affaires : *Les Sanctions en droit des sociétés*, soutenue à l'Université Paris Panthéon-Assas en 2021.

### **Prix Henri Texier I**

*Ce prix a pour vocation de subventionner toute action pratique et efficace de défense de la liberté individuelle et du droit de propriété, soit par l'attribution d'un prix à l'auteur du meilleur tract pratique faisant ressortir d'une façon simple et convaincante les fondements et justifications de ces droits, soit en subventionnant leur publication et leur diffusion.*

Non attribué.

### **SUR PROPOSITION DE LA SECTION ÉCONOMIE POLITIQUE, STATISTIQUE ET FINANCES**

### **Prix Luc Durand-Réville**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser un travail relatif à l'aide de la France ou de l'Europe au profit du développement économique du tiers-monde, qu'il s'agisse d'un travail intellectuel (thèse, rapport, traité, ouvrage de vulgarisation, etc.) ou d'une action pratique précise (enquêtes, transferts de compétence, dotation, etc.). « Le prix est remis par la section à laquelle peuvent être adjoints des membres de la compagnie appartenant à d'autres sections, mais particulièrement avertis de ces questions ».*

Attribué à **François BOURGUIGNON**, pour ses travaux et son expérience de conseil sur la distribution et la redistribution des revenus dans les pays en voie de développement et dans les pays développés.

### **Prix Daniel Strasser**

*Ce prix annuel, créé par Madame Daniel Strasser, Princesse Radziwill pour honorer la mémoire de Daniel Strasser, est destiné à récompenser une action éducative ou un travail en langue française, publié ou manuscrit, contribuant à approfondir la connaissance des réalités européennes et plus particulièrement les aspects économiques, financiers et institutionnels de l'Union européenne. Le prix distinguera une personne physique, jeune de préférence, ou une personne morale (université, association, collectivité ou centre de recherches...) à l'exclusion de celles à caractère commercial.*

Attribué à **Alessandro GIACONE**, pour son ouvrage *Jean Guyot. Un financier humaniste* (CNRS Éditions).

### **Prix Guido et Maruccia Zerilli-Marimo**

*Ce prix annuel, doté par la fille de Guido et Maruccia Zerilli-Marimo, est destiné à une œuvre qui met en valeur le rôle de l'économie libérale dans le progrès des sociétés et l'avenir de l'homme.*

Attribué à **Olivier BABEAU** pour l'ensemble de son œuvre.

### **SUR PROPOSITION DE LA SECTION HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE**

### **Prix Charles Aubert – Histoire**

*Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'État, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste et un prix à un historien.*

Attribué à **Patrice GUENIFFEY** pour l'ensemble de son œuvre.



**Prix Maurice Baumont**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser une étude historique, de préférence consacrée à l'histoire contemporaine de l'Allemagne et du monde germanique ou encore à l'histoire des deux guerres mondiales et aux périodes qui les ont précédées et suivies.*

Attribué à **Catherine HOREL**, pour son ouvrage *Histoire de la nation hongroise. Des premiers Magyars à Viktor Orbán* (Tallandier).

**Prix Madeleine Laurain-Portemer**

*Ce prix annuel a été fondé en 1998 par le doyen Jean Portemer en mémoire de son épouse, spécialiste de Mazarin. Il est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage consacré à un sujet portant sur l'histoire des Temps modernes (1492-1789), sans distinction quant à la zone de géographie étudiée.*

Attribué à **Philippe MEYZIE**, pour son ouvrage *L'unique et le véritable – Réputation, origine et marchés alimentaires (vers 1680 – vers 1830)* (Champ Vallon).

**Prix Jean Sainteny**

*Ce prix annuel est destiné à couronner un ouvrage concernant le développement politique, économique ou culturel ou les relations internationales, notamment en Asie du Sud-Est et en Afrique, dans l'esprit qui fut celui de l'action de Jean Sainteny.*

Attribué à **Guillaume PIKETTY**, pour son ouvrage *Français, libre – Pierre de Chevigné* (Tallandier).

**Prix Henri Texier II**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser une œuvre de défense de la beauté de la France pour son importance sociale.*

Attribué à **Olivier LAZZAROTTI**, pour son ouvrage *Vivent les vacances ! Tourisme et chansons* (Presses Universitaires du Septentrion).

## *SUR PROPOSITION DE LA SECTION GÉNÉRALE*

### **Prix Corbay**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser celui qui aura produit l'œuvre la plus utile dans l'ordre des sciences, des arts, des lois, de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce.*

Attribué à **Alain BONJEAN** et à **Benoît VERMANDER**, pour leur ouvrage *L'Homme et le grain. Une histoire céréalière des civilisations* (Les Belles Lettres).

### **Prix Ernest Lémonon**

*Ce prix annuel est destiné à un ouvrage français traitant de politique étrangère contemporaine ou de questions économiques ou sociales contemporaines, françaises ou étrangères.*

Attribué à **Kerwin SPIRE**, pour son ouvrage *Monsieur Romain Gary – Consul général de France. 1919 Outpost Drive. Los Angeles 28, California* (Gallimard, Collection Blanche).

### **Prix Louis Marin**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser une œuvre de sciences humaines.*

Attribué à **Yann COATANLEM** et à **Antonio de LECEA**, pour leur ouvrage *Le Capitalisme contre les inégalités* (Puf).

## *SUR PROPOSITION DE JURYS PARTICULIERS*

### **Prix Pierre-Georges Castex de littérature française**

*Ce prix annuel est destiné à couronner une étude d'histoire ou de critique littéraire, écrite dans notre langue, consacrée pour l'essentiel à une œuvre ou à des œuvres appartenant au patrimoine national, de préférence déjà publiée, ou bien en voie de publication.*

Attribué à **Sylvain MENANT**, pour l'ensemble de son œuvre et particulièrement pour son dernier ouvrage, *Voltaire et son lecteur. Essai sur la séduction littéraire* (Droz).

### **Prix Louis Cros**

*En mémoire de Louis Cros, ce prix annuel, créé en 2003 par convention avec le Comité Universitaire d'Information Pédagogique, récompense des œuvres éditées ou des travaux universitaires traitant des enjeux et défis de l'éducation et de la formation.*

Le prix est partagé entre :

- **Marie ANDRYS-TOP**, pour sa thèse en sciences de l'éducation et de la formation : *L'activité des éducatrices de jeunes enfants, clé de voute de l'éducation inclusive au sein des lieux d'accueil de la petite enfance ? Une recherche collaborative avec des EJE*, soutenue à l'Université de Lille en 2021.
  
- **Valérie MARCHAL-GAILLARD**, pour sa thèse en sciences de l'éducation : *Étude de l'acculturation scientifique d'enfants de maternelle pour une éducation à l'environnement et au développement durable. Conceptions d'enfants de cinq ans sur le cycle de la matière organique, et modalités de transmission lors de pratiques familiales de compostage*, soutenue à l'Université de Bretagne Occidentale en 2021.
  
- **Pauline PROBOEUF**, pour sa thèse en sociologie : *Les frontières de l'école : les choix parentaux en matière d'instruction « alternative »*, soutenue à Sciences Po Paris en 2021.

### **Prix Bernard Destremau**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser un athlète de haut niveau qui a su concilier la pratique d'un sport de compétition avec la poursuite d'études supérieures.*

Attribué à **Charline PICON**, championne olympique et championne mondiale de planche à voile, titulaire d'un diplôme de kinésithérapeute et inscrite en Diplôme Universitaire Évaluation et Préparation Physique.

### **Prix Edmond Fréville – Pierre Messmer**

*Ce prix annuel est décerné au meilleur travail original, livre, brochure, note ou notice, écrit en français, imprimé ou manuscrit, fait dans la période des deux années précédentes sur l'organisation, le régime ou le fonctionnement des ministères militaires (guerre ou marine) français ou étrangers (administration centrale, commandement, officiers, troupes, services divers). Il peut aussi être attribué à un ouvrage traitant de stratégie militaire.*

Attribué à **Dominique MONGIN**, pour son ouvrage *Histoire de la dissuasion nucléaire depuis la Seconde Guerre mondiale* (Archipoche).

### **Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise**

*La fondation a pour mission de récompenser chaque année des œuvres artistiques ou littéraires mettant en lumière les rapports entre l'Europe et le monde chinois et/ou contribuant à l'intensification des rapports culturels entre l'Europe et Taïwan. Les lauréats pourront être issus de tous les pays européens ou de Taïwan.*

Le prix est partagé entre :

– Madame **TCHEN Yu-Chiou**, pour sa contribution riche et diversifiée aux échanges franco-taïwanais, en tant que ministre de la Culture, conseillère près la présidence de la République et ambassadrice chargée de la coopération culturelle avec les pays européens, directrice générale de l'Alliance française à Taïwan et, aujourd'hui, présidente du conseil d'administration de la «Taiwan Public Television Service Foundation».

– **Thilo DIEFENBACH**, auteur de nombreux articles et traductions sur Taïwan et sa littérature, notamment de recueils de traductions en allemand consacrés aux poèmes de Cheng Chiung-Ming et à la littérature relative à la loi martiale qui fut en vigueur à Taïwan de 1949 à 1987.

– **Charlotte POLLET**, professeure de philosophie et d'histoire des sciences à la National Yangming Chiaotung University, à Hsinchu, coordinatrice d'actions pour la promotion de nouvelles pratiques didactiques en philosophie, et depuis 2020, Point de Contact National en sciences humaines entre Taïwan et l'Union européenne dans le cadre du programme « Horizon Europe » du ministère taiwanais des Sciences et Technologies

### **Prix de thèse de la Fondation des travaux historiques et scientifiques**

*La Fondation des travaux historiques et scientifiques, qui regroupe le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS) et l'École des Chartes, décerne chaque année des prix de thèse à de jeunes chercheurs. En 2022, un prix est attribué à une thèse en section « Mondes modernes, de la Révolution française et des révolutions » et un prix à une thèse en section « Histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle »*

Attribué à **Benoît SAINT-CAST** pour sa thèse en histoire moderne, *Commerce et justice : le Tribunal de conservation des foires et les marchands à Lyon (1655-1780)*, soutenue à l'Université Lyon 2 en 2021.

Attribué à **Maddalena NAPOLITANI** pour sa thèse en histoire et théorie des arts, *Les pierres de la Nation. Les collections minéralogiques de l'École de Mines de Paris (1760-1825)*, soutenue à l'Université Paris Sciences et Lettres en 2020.

**Prix des sociétés savantes de la Fondation des travaux historiques et scientifiques**

*La Fondation des travaux historiques et scientifiques organise chaque année un appel à projet pour aider une société savante (membre de l'annuaire du Comité des travaux historiques et scientifiques) à développer un projet en rapport avec son objet.*

Attribué au **Comité Gilles de Gouberville** pour son action à l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance du diariste en 2021.

**Prix de la Société d'Histoire et d'archéologie du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (1<sup>ère</sup> édition) de la Fondation des travaux historiques et scientifiques**

Fondée en 1903, la Société d'Histoire et d'archéologie du 7<sup>ème</sup> s'attache à faire connaître l'architecture, l'urbanisme et la vie sociale de cet arrondissement par des recherches, visites, conférences et expositions. En 2022, elle décerne pour la première année deux prix à des travaux de recherche.

Prix de mémoire de master

Attribué à **Orane BOYD** pour son mémoire de master en histoire, *Le journalisme au féminin dans la France de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : le parcours de Simone Téry dans un monde en mutation (1897-1967)*, soutenu à Sorbonne Université en 2021.

Prix de thèse

Attribué à **Paul LECAT** pour sa thèse en histoire, *La fabrique d'un quartier ordinaire. Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930*, soutenue à l'Université Gustave Eiffel en 2021.

### **Prix Messe Frankfurt**

*Ce prix est attribué chaque année à une personne physique ou morale qui s'est parfaitement illustrée dans la promotion des valeurs humanistes et de l'économie sociale de marché.*

Attribué à **Bernadette** et **Paul DODANE**, patrons de l'entreprise Cristel, n°1 français des articles de cuisson et ustensiles de cuisine haut de gamme.

### **Prix Solon 2021**

*Ce prix annuel est destiné à récompenser les lauréats d'un concours de légistique, ayant rédigé sous forme de texte de loi une proposition juridique tirée des travaux du Congrès national des notaires de France. En 2021, la proposition retenue envisageait que les services administratifs prévoient systématiquement la possibilité d'un multi-accès aux comptes des majeurs placés sous un régime de protection avec la possibilité de graduer les droits de chacun des accès.*

Attribué à **Solène ROLAND**, doctorante en droit à l'Université Paris Dauphine – PSL.